



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Concours externe BAC + 3 du CAPES

Cafep-Capes

Section Tahitien.

- 1) Exemple de sujet pour la seconde épreuve d'admissibilité
- 2) Extrait de l'arrêté du 17 avril 2025

Les épreuves des concours externes du Capes et du Cafep-Capes BAC +3 sont déterminées dans [l'arrêté du 17 avril 2025 fixant les modalités d'organisation du concours externe du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré](#), publié au Journal Officiel du 19 avril 2025, qui fixe les modalités d'organisation du concours et décrit le schéma des épreuves.

CAPES BAC + 3
Sujet 0 / Seconde épreuve d'admissibilité

Consignes

1. 10 points. Vous proposerez une traduction en tahitien (THÈME) du document 1 – en utilisant la graphie de l'Académie tahitienne – et une traduction en français (VERSION) du document 2.
2. 10 points. Faits de langue, analyse linguistique.

THEME

“Les premiers Anglais installés en Amérique se considéraient comme choisis par la Providence pour établir une ‘cité sur la colline’ qui servirait d'exemple de la vraie Réforme pour toute l'Europe. Ils avaient suivi la route du soleil vers l'Extrême-Occident, en continuant et en prolongeant d'une manière prodigieuse le passage traditionnel de la religion et de la culture de l'Orient à l'Occident. Ils voyaient un signe de la Providence divine dans le fait que l'Amérique avait été cachée aux Européens jusqu'aux temps de la Réforme. Les premiers pionniers ne se doutaient pas que le drame final de la régénérescence morale et du salut universel commenceraient avec eux, puisque c'était eux qui, les premiers, avaient suivi le soleil dans sa course vers les jardins paradisiaques de l'Ouest”.

Mircea Eliade (1971). *La nostalgie des origines*. Paris, Gallimard Idées, p. 172-173.

VERSION

“Te Pare o Tahiti Aea”

(...) Tahua pāhoehoe mau ā
O 'oe Heiva nui ra e
Ua pi'i fa'ateni tō reo
Tahiti iti e, a ti'a mai
Ua fāitohia ra te ti'amāra'a
Ia au hō'ē tātou e

Pueu teie topara'a o te ra
I ni'a i te tahua To'atā e
To'atā teie te vaura'a pehepehe
Nō tō mātou 'āi'a e
E'ete fa'ateni nā tō tahito
'Ua rau te pehe roto e

Pueu teie i te pūtea
Fa'aora i te mau tamari'i e
'Arueruehia te vahine tautai
Ta'i vivo te 'arevareva e
Erā pahoehoe noa mai ra
I te pae 'apato'erau e

Fara-ari teie i te fara no'ano'a
Taura'a varua o te ru'i e

'Apiti-noa-hia te hinano tea
'Ua au 'āpiti tāua e
'Ua au tāua i reira e
Nā roto tāua te haere e

Vaitaha te marae o Tahiti Aea
Tia'i to na no'ano'a e
Nā te varua iti fara-ari e
E tō i teie no'ano'a e
Nā te reva mai te haere
Ni'a roa i Tahiti Aea

Ti'a noa ra te vahine Poueva
Te no'ano'a o te fara hinano e
'Āno'ihia ra te hupe havini
Ei taheira'a tō tino
Pourevahia ra Heitimeri
Te piri nō tō'u 'āi'a e (...).

"Te Pare o Tahiti Aea", chant tārava tahiti, auteur Samuel Tuahu, *Les plus beaux chants, Heiva 2016*. Papeete, Maison de la culture Te Fare Tauhiti Nui, 128 p., p. 30.

FAITS DE LANGUE, ANALYSE LINGUISTIQUE

Vous expliquerez, en français, la construction des expressions ou morceaux de phrase figurant en gras, en rapport avec la traduction que vous en aurez proposée. Vous pourrez suggérer des améliorations graphiques à l'appui de vos explications quant à la nature des termes et formes syntaxiques constatés.

Référence pourra être faite aux ouvrages suivants :

*Académie Tahitienne (2009). *Grammaire de la langue tahitienne, version corrigée*. Papeete, STP-Multipress, 597 p.

*Coppenrath, Hubert et Paul Prevost (1974). *Grammaire approfondie de la langue tahitienne (ancienne et moderne)*. Bar-le-Duc, Imprimerie Saint-Paul, 473 p.

*Lazard, Gilbert et Louise Peltzer (2000). *Structure de la langue tahitienne*. Paris, Peeters, Selaf n°391, 258 p.

CAPES BAC + 3

Réglementation de la seconde épreuve d'admissibilité

Extrait de l'annexe de l'arrêté du 17 avril 2025 fixant les modalités d'organisation du concours externe du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré, publié au Journal Officiel du 19 avril 2025.

Un programme est fixé pour la première épreuve d'admissibilité et la première épreuve d'admission. Il fait l'objet d'une publication sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale et est renouvelé tous les deux ans.

A. - Epreuves d'admissibilité

2° Seconde épreuve d'admissibilité.

L'épreuve comporte deux parties. La première partie de l'épreuve est constituée d'un thème et d'une version. La seconde partie porte sur une analyse critique des faits de langue à rédiger en français.

L'épreuve se fonde sur un dossier documentaire composé de documents de nature variée dans la langue tahitienne mais aussi en français.

Elle vise à apprécier la maîtrise des deux systèmes linguistiques et le passage de l'un à l'autre.

Durée : quatre heures.

Coefficient 2.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Chaque partie compte pour 10 points ;